



Le nouveau conseil municipal à votre écoute

Tous les membres du conseil municipal ont été très émus à l'annonce de la démission de Mayder Maran Perromat pour raisons familiales, en février 2022. Nous tenons à la remercier pour son dévouement aux administrés et pour avoir géré la commune en pleine pandémie.

Le 18 février 2022, nous avons procédé à l'élection d'un nouveau conseil. **Laurence Leroy a ainsi été élue maire** (contact : 06.87.45.33.78). Martine Cauhapé a été élue première adjointe (contact : 06.32.27.17.98), Michel Possamaï a pris la fonction de deuxième adjoint (contact : 06.86.96.20.68) et Lucette Terrasson celle de troisième adjointe (contact : 06.19.53.15.33).

Tous se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et vous recevoir en rendez-vous.

ATTENTION



Le détournement d'eau ou d'énergie est assimilé à un vol

Il est interdit de se brancher sur les robinets communaux pour utiliser de l'eau à des fins privées (travaux, arrosage de jardin ou remplissage de piscine). Des peines peuvent être appliquées (amendes, dommages et intérêts, etc).

NOUS COMPTONS SUR VOTRE CIVISME.

Publication des actes : le papier privilégié

Les textes juridiques qui régissent la publication des actes des collectivités territoriales ont changé. Ainsi, pour les communes de moins de 3.500 habitants, l'assemblée locale devait choisir entre l'affichage, la publication sur papier ou la publication sous forme électronique.

Le 15 juin, le conseil municipal a donc décidé pour le moment d'adopter la publication papier pour la publicité des actes de Gornac. Ces actes sont tenus à la disposition du public en mairie de manière permanente et gratuite. Le conseil a également décidé que le maire avait la charge d'accomplir les actions nécessaires pour permettre cette publication..

“Intra Muros” : l'appli pour rester connecté à la commune

En partenariat avec la communauté des communes rurales de l'Entre-deux-Mers et l'Association des maires de France, une application téléchargeable gratuitement sur vos smartphones sera disponible à la rentrée. Vous y trouverez toutes les informations sur les manifestations, les services, les commerces, etc. de la commune.

Vie municipale

En septembre 2022, les activités des associations reprennent dans la salle des fêtes ! Au programme : théâtre, sophrologie, danse... Bienvenue à une petite nouvelle : l'association Propulse&Danse ! Cette compagnie a pour objectif de créer, diffuser, produire des spectacles de danse, mais aussi de promouvoir le spectacle vivant. Ses professeurs agréés délivrent des cours (danse contemporaine, yoga danse, danse cardio) aux adultes comme aux enfants, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Plus d'infos : 06.14.03.03.26 ou propulseetdanse@gmail.com

À noter : à compter du 1^{er} septembre 2022, suite à l'augmentation du coût de l'énergie, les tarifs de location de la salle des fêtes et de la salle Pierre-Perromat changent.

Salle des fêtes

Tarifs du 1^{er} octobre au 30 mars :

- Pour les Gornacais : 180 € le week-end (deux jours) avec une caution de 200 €
- Pour les non-Gornacais : 330 € le week-end (deux jours) avec une caution de 450 €

Tarifs du 1^{er} avril au 30 septembre :

- Pour les Gornacais : 150 € le week-end (deux jours) avec une caution de 200 €
- Pour les non-Gornacais : 300 € le week-end (deux jours) avec une caution de 450 €

Salle des associations

Tarifs du 1^{er} octobre au 30 mars :

- Pour les Gornacais : 100 € le week-end (deux jours) avec une caution de 200 €
- Pour les non-Gornacais : 160 € le week-end (deux jours) avec une caution de 200 €

Tarifs du 1^{er} avril au 30 septembre :

- Pour les Gornacais : 80 € le week-end (deux jours) avec une caution de 200 €
- Pour les non-Gornacais : 140 € le week-end (deux jours) avec une caution de 200 €

Les salles sont gratuites pour les associations de la commune et de la communauté des communes Rurales de l'Entre deux mers.



Agence Postale communale

Horaires : Du lundi au vendredi de 10h à 12h45
Contact : 05 56 61 94 12 - ap.gornac@laposte.fr



Médiathèque

Horaires : Les mardi, mercredi et vendredi de 15h à 18h
Contact : 09 72 91 53 32
bibliotheque.gornac@orange.fr - bibliotheque@gornac.com



Mairie

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12h30
Contact : Savitrí Singh- mairie@gornac.com
ou gornac.mairie@wanadoo.fr

Maison de Santé

Médecine générale

Mr Ahmed TAPSOBA
09 81 07 97 16

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Infirmières libérales

Mme Angélique DO CARMO,
consultation sur rdv 06 83 80 76 25

Mme Magali KOÏTA- BOUILLOUX,
consultation sur rdv, 06 37 85 65 61

Sophrologue psychopraticienne

Mme Floriane ORTÉGA
Sophrologue Psychopraticienne,
consultation sur rdv 06 34 53 42 33.

Sage-femme

Mme Delphine GENSAC
consultation lundi et jeudi sur rdv
06 12 58 98 88

*La municipalité est prête à accueillir
d'autres professionnels de santé*

Cimetière

L'entretien des allées et des inter-tombes du cimetière incombe à la mairie, mais l'entretien des tombes doit être fait par les concessionnaires. Nous vous demandons d'y veiller. Vous pouvez contacter la mairie pour tous renseignements complémentaires.

Broyage des branches : un service aux citoyens et à la nature

Depuis quelques mois, vous pouvez déposer vos branches d'arbres ou d'arbustes de moins de 10 cm de diamètre derrière l'atelier communal. Les végétaux sont ensuite broyés sur place. Vous pouvez récupérer ce broyat et l'utiliser pour faire du paillage autour des plantations et des arbres. Attention : les herbes de tonte, les pots de fleurs et autres petits déchets ne sont pas acceptés. En cas de non respect des consignes, le broyeur pourrait être endommagé et ce service serait suspendu.

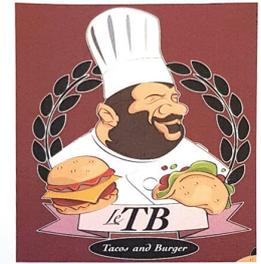
Solidarité Ukraine

La commune a soutenu l'Association Ukraine Amitié. Grâce à l'aide de Laëtitia Dubouilh, épicière à Vival Gornac, les Gornacais ont pu déposer leurs dons (produits alimentaires, d'hygiène ou vêtements) à l'épicerie et à la mairie. Laëtitia a ensuite porté la collecte à Porte de Benauge. Le conseil municipal a également montré sa solidarité en pavoisant la façade de la mairie avec le drapeau ukrainien.



Le jeudi, c'est food truck !

Depuis le mois d'avril 2022, un food truck s'installe devant la salle des fêtes **chaque jeudi soir, de 18h30 à 23h**. Une délicieuse initiative de l'équipe de l'épicerie. L'ambiance est conviviale, tout le monde se régale ! Et vous, vous êtes plutôt burgers ou tacos ?



FOOD TRAILER

TEL: 07/70/16/41/69

NOUVEAU A GORNAC A PARTIR DU 7 AVRIL 2022

TOUS LES JEUDIS SOIR DE 18H30 A 21H30

PARKING DE LA SALLE DES FÊTES.

LA CARTE DES TACOS ET BURGERS EST SUR :

FACEBOOK : Le TB food trailer

INSTAGRAM : letbfoodtrailer

LA CARTE CHANGE TOUTES LES 2 SEMAINES,
ET POUR LES NON CONNECTES APPELLEZ MOI !!!!



Fêtes à Gornac : le bonheur de se retrouver

• **La fête locale** organisée par le comité des fêtes s'est tenue le 9 juillet. Au programme : "les deux roues gourmandes", une randonnée en vélo de 16 km, la visite de deux exploitations viticoles avec dégustation et une balade à pied pour les plus courageux ! À midi, les participants ont dégusté des grillades. En soirée, une paëlla géante cuisinée par les membres du comité a permis aux Gornacais de renouer avec la convivialité sur l'Esplanade Fongrave. Enfin, un feu d'artifice a illuminé le ciel de Gornac et un dance floor gratuit a été ouvert à tous.



• **La Maïade**, qui n'a pas pu être organisée en raison de l'épidémie de Covid-19, devrait avoir lieu à la mi-octobre. Plus d'informations à venir. Nous comptons sur la participation de tous !

« Lire, élire » : c'est parti pour l'édition 2022 !

Cette année, la bibliothèque de Gornac participe à Lire et Élire, un événement organisé par le département et sa bibliothèque biblio.gironde. De jeunes lecteurs, âgés de 6 à 16 ans et préalablement inscrits, doivent élire leurs livres préférés parmi une sélection d'ouvrages. Le vote aura lieu **entre le 3 et le 16 octobre 2022**.

En attendant le verdict, les 50 bibliothèques participantes proposent un programme d'animations, de spectacles, d'ateliers... Ainsi, le 23 septembre, deux comédiens de la compagnie Lallaloba feront des lectures théâtralisées des livres en compétition à Gornac. Rendez-vous à 17h30 à la médiathèque. Contact : 09.72.91.53.32 ; bibliotheque@gornac.com

Dans les rayons de la bibliothèque...

● **Du 20 au 24 juin, la médiathèque a organisé une vente de livres, de CD et de revues à deux euros.** L'occasion de s'évader, se divertir et d'apprendre à moindre coût ! Cette vente de documents retirés des collections va permettre de proposer des éditions actualisées et d'acquérir de nouveaux ouvrages.

● **Après 19 ans passés à la médiathèque, Adelina Ortuno prend sa retraite fin août 2022. Sabrina Burnereau, adjointe du patrimoine, a été recrutée et travaillera avec elle pendant un mois pour effectuer une transition en douceur.**

Bienvenue à elle ! Par la suite, celle-ci suivra une formation initiale de tronc commun et une formation sur une thématique particulière dispensée par biblio.gironde. Le réseau des bibliothèques existant sur la communauté des communes rurales de l'Entre-deux-Mers sera à sa disposition pour répondre à ses questions.



● **Notre bibliothèque a besoin de vous !** Si vous aimez la lecture et le contact avec les lecteurs, n'hésitez pas à proposer votre candidature pour apporter de l'aide aux deux bénévoles et participer à son fonctionnement.

Et au milieu coule un bassin aux crevettes...

Et si vous achetiez des crevettes "made in Gornac" ? Ce sera possible en septembre à l'Aquaferme de l'Entre-deux-Mers. Un élevage en milieu rural pensé et réalisé par Yannick Pinson, un ancien informaticien respectueux de l'environnement.



Un élevage de crevettes à Gornac ! Ce projet atypique est une idée de Yannick Pinson, un informaticien à la retraite curieux et passionné. Loin des écrans d'ordinateurs, celui-ci a décidé de créer l'Aquaferme de l'Entre-deux-Mers en 2021. "L'ambition est de fournir une production locale de poissons et crustacés dans un délai d'environ cinq ans. Le tout dans une démarche de développement durable conciliant équilibre économique, protection de l'environnement et intégration sociale", indique "l'aquafermier".

Un été pour grossir

Ses grosses crevettes sont des gambas d'origine tropicale qui doivent être élevées en eau douce entre 22° et 35°C. Durant tout l'été, les "bébés" vont grossir dans des bassins-étangs à fond naturel. Vous pourrez les acheter fraîches, sur place, fin septembre 2022.

Les plans d'eau utilisés pour leur élevage, d'une profondeur d'eau d'un mètre en moyenne, s'étendent sur une surface totale d'environ un hectare. "Ils sont situés à des hauteurs différentes et sont

interconnectés via des pêcheries, c'est-à-dire des grilles. Pour récolter les crevettes, chaque bassin en amont est vidangé par gravité vers un bassin en aval à travers une pêcherie. L'eau du bassin en aval est remontée aux bassins en amont par pompage pour recycler l'eau d'une récolte à l'autre", explique Yannick Pinson.

Tout naturel

Le mode d'élevage est extensif, c'est-à-dire à faible densité, sans nourrissage ou avec nourrissage exceptionnel avec des aliments à faible teneur en protéines. Le tout grâce à la création d'une chaîne alimentaire. "La fertilisation du milieu est effectuée en apportant des sous-produits de l'agriculture d'origine végétale, comme du tourteau de tournesol. Celui-ci favorise la production de phytoplancton consommé par des micro-organismes animaux qui eux-mêmes servent d'aliment aux crevettes", indique Yannick Pinson.

Comme ces petites bêtes n'aiment que l'eau chaude, elles ne peuvent être élevées qu'en été sous notre climat. Pendant l'hiver, les bassins seront utilisés à l'élevage de truites, vendues à la ferme au printemps.

Une ferme en voie de développement

En 2022, Yannick Pinson poursuivra la mise au point de son processus d'élevage sur un bassin expérimental de 500 m². Les bassins de production seront réalisés sur les prochaines années, le temps de régler toutes les difficultés techniques et administratives. Un jour, la crevette de Gornac sera peut-être connue partout en France !

Contact :

Adresse : Aquaferme de l'Entre-deux-Mers
15 rue de la Lagune à Gornac

Tél. : 06.95.00.35.57

Mail : y.pinson@image-etc.com



Travaux de voirie

de l'Entre-deux-Mers a procédé et financé les travaux de voirie suivants :

- vc n° 17 : route du cimetière,
- vc n° 20 : route reliant Laurès à Mourens,
- vc n° 27 : route en bas dre Gonin



État civil 2022

Naissances

Anita ABREU GRECH le 9 mars
Roméo CAVAILLOLS le 17 mai

Mariages

Alexandra DESARNAULT
& Guillaume CHAUVET le 11 juin

Décès

Yvette Joséphine OGGIAN
épouse MARCELON le 26 mars
Catherine GARGOU épouse BERNARD le 4 mai
Dominique Laurent AMBOUILLIT le 17 juin

Entraidechez nous

Depuis avril 2021, la Communauté des Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers s'est dotée d'un dispositif d'entraide locale « entraidechez nous ».

Cet outil numérique ET humain (en ligne mais également par téléphone et sur le terrain) permet la mise en relation de bénévoles avec des personnes isolées ou en perte d'autonomie (ânés de plus de 60 ans, personnes à mobilité réduite ou fragilisées), dans le but de rendre de petits services. L'objectif d'entraidechez nous est de construire une dynamique bénévole, de proximité et de confiance pour tous.

Le dispositif met en relation les personnes ayant besoin d'aide ou de contacts sociaux avec des bénévoles de confiance

qui peuvent accepter la demande ou la refuser suivant leurs disponibilités. Entraidechez nous.fr c'est déjà plus de 140 utilisateurs inscrits (bénéficiaires et/ou bénévoles) et près de 500 services rendus en un an, sur 51 communes en Sud-Gironde.

Aujourd'hui afin de continuer dans cette dynamique, nous avons besoin de vous ! **Alors n'hésitez plus, prenez soin de vous et des autres ! Inscrivez-vous :**

- En ligne sur <https://entraidechez nous.fr>
- Par téléphone au : 05 56 71 81 76

Une réunion d'information aura lieu à la médiathèque le 12 septembre à 10 h.

Entretien de Gornac : la situation se débloque

Nicolas Dupart est en arrêt maladie depuis le 9 février 2022. Philippe Castaing, cantonnier à Saint-Pierre-de-Bat, le remplace deux jours par semaine.

Les travaux de fauchage des bords de routes et de faucardage ont été confiés à une entreprise privée qui a commencé à travailler vers le 20 juin. Nous vous remercions tous pour votre patience face à cette situation difficile.

Les propriétaires sont invités à couper régulièrement les branches des arbres qui dépassent sur les routes pour éviter toute dégradation.



Directeur de la publication : Laurence LEROY

Rédaction / Crédit photos : Virginie Bertereau - Commission communication : Martine Cauhapé, Véronique Daumec, Laurence Leroy, Lucette Terrasson.

Mise en page : Aurélie Rancillac - www.le-bal-des-petits-pois.com

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite